



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3A/2022/2231/176 du 15 juillet 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société STE LUX CHANZY PARDOUX SLCP à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un treuil de la marque PALANBOX160, type levage, numéro de construction 162162.

L'arrêté ministériel a été déposé au service écologique de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 1^{er} septembre au 11 octobre 2022 inclus).

Pétange, le 25 août 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire f.f.,

Le bourgmestre f.f.,